

Délibération N° DL2020_048

Objet : Compte Administratif 2019- Budget Général Terres du Lauragais

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq février à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Villefranche de Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET.

Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	FERLICOT	Laurent	PIQUEMAL-DOUMENG	Marie-Claude
ALBAGLIE-DAUBRESSE	Sybille	FIGNES	Jean-Claude	PORTET	Christian
AVERSENG	Pierre	GAROFALO	Marie-Claire	POUS	Thierry
BARJOU	Bernard	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BOUHMADE	Nawal	GRANOUILLAC	Gérard	ROUQUAYROL	Alain
CALMEIN	François	GUERRA	Olivier	SAFFON	Jean-Claude
CALMETTES	Francis	HOULIE	Jean-Pierre	STEIMER	John
CANAL	Blandine	MARTY	Pierre	TOUJA	Michel
CANCIAN	Jean-Louis	MASSICOT	Robert	TOUZELET	Michèle
CASSAN	Jean-Clément	MATHE	Jude	VERCRUYSSSE	Sandrine
CAZENEUVE	Serge	MENGAUD	Marc	ZANATTA	Rémy
CROUX	Christian	MILLES	Rémi		
DABAN	Evelyne	MONTEIL	Jean-Paul		
DATCHARRY	Didier	MOUYON	Bruno		
DARNAUD	Guy	MOUYSSSET	Maryse		
DE PERIGNON	Patrick	PAGES	Jean-François		
DOUMERC	Jacques	PASSOT	Anne-Marie		
ESCRICH-FONS	Esther	PEIRO	Marielle		
FABRE-DURAND	Evelyne	PERA	Annie		
FEDOU	Nicolas	PIC-NARDESE	Lina		

Membres suppléants représentant un titulaire

CROUZIL	Jean-Pierre	Représentant M. BRAS Aimé
ROUVILLAIN	Thierry	Représentant M. VALETTE Bernard
SERRES	Yvette	Représentant M. MILHES Marius
VIDAL	René	Représentant M. GRANVILLAIN Patrick

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BRAS	Aimé	LAFON	Claude	VALETTE	Bernard
BRESSOLES	Gisèle	LANDET	Jean-Claude	VIENNE	Daniel
CALASTRENG	Jacqueline	LAUTRE-CAHUZAC	Rachel		
DALENC	Gilbert	LELEU	Laurent		
DE LAPLAGNOLLE	Axel	MAGRES	Denis		
DOU	Alain	MARCHAND	Thierry		
DUFOUR	Roger	MERIC	Georges		
DUTECH	Michel	MIGEON	Frédéric		
DURY	Nicole	MILHES	Marius		
FAVROT	Bernard	MIQUEL	Laurent		
GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ORIOLE	Andrée		
GRANVILLAIN	Patrick	PALOSSE	Louis		
HEBRARD	Gilbert	POUILLES	Emmanuel		
IZARD	Pierre	POUNT-BISET	Pierre		
KLEIN	Laurence	TISSANDIER	Thierry		

Pouvoirs

CALASTRENG	Jacqueline	Procuration à M. FEDOU Nicolas
DE LAPLAGNOLLE	Axel	Procuration à M. CANCIAN Jean-Louis
DUTECH	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	Procuration à Mme PIQUEMAL-DOUMENG Marie-Claude
HEBRARD	Gilbert	Procuration à Mme ADROIT Sophie
IZARD	Pierre	Procuration à M. DARNAUD Guy
KLEIN	Laurence	Procuration à M. CASSAN Jean-Clément
LELEU	Laurent	Procuration à M. AVERSENG Pierre
MERIC	Georges	Procuration à M. PORTET Christian
ORIOLE	Andrée	Procuration à Mme. MOUYSSSET Maryse

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 51

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 4

Nombre de membres ayant une procuration : 9

Secrétaire de Séance : Madame PIQUEMAL DOUMENG Marie-Claude

Monsieur PORTET se retire de la séance - La procuration de M. MERIC est suspendue

Suffrage exprimé : 63

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du BUDGET de TERRES DU LAURAGAIS pour l'exercice 2019.

Monsieur le Président donne la parole au doyen d'âge Monsieur Jean-Pierre HOULIE afin de présenter le compte administratif 2019 de TERRES DU LAURAGAIS qui est conforme avec le compte de gestion du receveur.

Le Percepteur de Villefranche de Lauragais donne un avis favorable à leur conformité.

Il présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	8 385 067,47
	Réalisé :	6 323 804,28
	Reste à réaliser :	1 280 361,83
Recettes	Prévu :	8 385 067,47
	Réalisé :	4 931 236,43
	Reste à réaliser :	1 983 262,40
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	26 462 122,43
	Réalisé :	24 984 459,06
Recettes	Prévu :	26 462 122,43
	Réalisé :	27 273 152,98
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-1 392 567,85
Fonctionnement :		2 288 693,92
Résultat global :		896 126,07

Il est proposé aux membres du conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget TERRES DU LAURAGAIS.

Monsieur le Président ne prendra pas part au vote conformément au code des collectivités territoriales et se retire pour le vote

Le Conseil de Communauté,

Où l'exposé de Monsieur le Doyen d'âge,

Après en avoir délibéré, décide avec 2 abstentions et 61 votes pour:

- D'**Approuver** le compte administratif 2019 du Budget Général Terres du Lauragais, tel que présenté dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- D'**Autoriser** Monsieur le 1^{er} vice-président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- D'**Adresser** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le 1^{er} Vice-Président,
 Gilbert HEBRARD**